



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bicyclettes

Question écrite n° 414

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux attire l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les mesures à prendre concernant l'acquisition de bicyclettes. En effet, de nombreuses collectivités territoriales ont accompli des efforts d'aménagement de pistes cyclables ainsi que de parkings à vélos à proximité des gares routières ou ferroviaires. Or, l'acquisition de cycles peut représenter, pour une famille, une dépense conséquente. C'est pourquoi il lui demande si elle compte proposer des mesures d'incitation, notamment d'ordre fiscal, afin d'encourager l'usage de la bicyclette.

Texte de la réponse

Madame la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant les aides à l'acquisition de bicyclettes. Compte tenu des contraintes prioritaires du budget, essentiellement orientées vers l'emploi, l'Etat n'envisage pas de prendre de mesures fiscales pour favoriser l'acquisition de bicyclettes. Par contre, le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement soutient activement les actions visant à favoriser l'usage de la bicyclette. Depuis 1994 a été mis en place un comité de suivi vélo afin d'encourager le développement de l'usage du vélo et en partenariat avec le club des villes Cyclables. Un concours vélo d'Or a été ouvert aux collectivités locales, aux associations d'usagers et entreprises ; celui-ci est reconduit annuellement. Son objectif est de faire connaître et de mettre en valeur une ou plusieurs réalisations qui pourront se transposer à d'autres collectivités locales. Enfin, dans le cadre de la loi du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, notamment de l'article 14 sur les plans de départements urbains, les collectivités locales devront être attentives à donner au vélo la place qui lui revient dans leur politique globale de déplacements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 414

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 1997, page 2226

Réponse publiée le : 8 mars 1999, page 1384